

Grenoble, le 26 février 2010

## Compte rendu de l'Assemblée Générale du 24 février 2010

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de Digigram (Code ISIN : FR0000035784, Code Mnémo : DIG), l'un des premiers fournisseurs de produits et de systèmes audionumériques en réseaux professionnels, qui s'est tenue le 24 février 2010, a approuvé le projet consistant à demander à NYSE Euronext la radiation des titres de Digigram des négociations sur Euronext Paris et leur admission concomitante aux négociations sur Alternext.

### A propos de Digigram

*Digigram s'impose comme un des premiers fournisseurs mondiaux de solutions audio-numériques en réseaux pour les marchés professionnels de la radiodiffusion (Broadcast) et de la diffusion du son dans les lieux publics (Public Address). La société développe des périphériques audio-numériques en réseaux, des cartes son et des logiciels de traitement audio. Des solutions intégrant la technologie Digigram sont installées dans des milliers de systèmes de diffusion du son dans les lieux publics, dans la plupart des stations de radio / télévision, et de nombreux studios de production audio et vidéo - à travers le monde.*

*Digigram est cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext Paris (Code ISIN : FR0000035784). Digigram dispose de filiales de vente en Amérique du Nord et en Asie.*

**Contacts** DIGIGRAM - Florence MARCHAL - Tél. : 04 76 52 47 47 - [marchal@digigram.com](mailto:marchal@digigram.com)  
ACTIFIN - Alexandre COMMEROT - Tél. : 01 56 88 11 11 - [acommerot@actifin.fr](mailto:acommerot@actifin.fr)